



Erreur numero de permis de construire sur un arrêté

Par **lilounette2695**, le **06/01/2017** à **14:12**

Bonjour,

J'aurai une question concernant un arrêté de permis de construire ou il y a une erreur sur le numéro de permis (erreur sur le numéro de la commune). Peut on dans ce cas la prendre un arrêté rectificatif pour erreur matérielle?

Si oui a t on un délai pour le faire? Y a t il des conséquences sur les délais de recours ect...?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.